

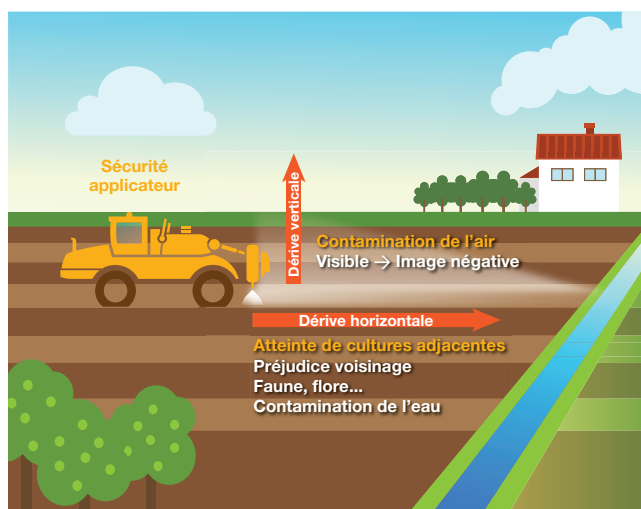
DÉSHÉBAGE DES CÉRÉALES AVEC DÉFI®, SPOW®, MINARIX®, DAIKO® ET DATAMAR® : MAÎTRISER LA DÉRIVE

syngenta®

RECOMMANDATIONS D'UTILISATION

- ▶ Pour limiter les risques de dérive, utiliser des **buses à injection d'air homologuées** en respectant la/les pression(s) indiquée(s) dans le cadre de leur homologation.
- ▶ Sur les parcelles de céréales **adjacentes** aux cultures de pommes, cultures maraichères et plantes à parfum, aromatiques, médicinales et condimentaires :
 - contacter le producteur voisin,
 - utiliser les produits à base de prosulfocarbe **après la récolte** complète de ces cultures.

IMPACTS POTENTIELS



Définition de la dérive

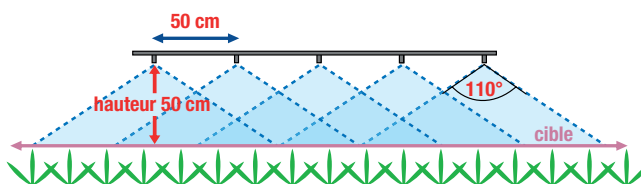
C'est la quantité de produit emportée hors de la zone traitée sous l'action des courants d'air lors de l'application.

BONNES PRATIQUES AGRICOLES

- ▶ Prendre en compte le voisinage avant toute intervention.
- ▶ S'équiper de buses à injection d'air.
- ▶ Ne pas dépasser une vitesse de 10 km/h.
- ▶ Préférer des volumes de bouillie élevés et adaptés au choix de la buse.
- ▶ Éviter les surpressions même lors des dilutions à la parcelle.
- ▶ Privilégier une hauteur de rampe de 50 cm.

Conditions climatiques à respecter

- Vent \leq à 3 Beaufort (19 km/h)
- Hygrométrie entre 60 et 95%
- Éviter les températures extrêmes ($< 0^{\circ}\text{C}$ et $> 25^{\circ}\text{C}$)



Buses à injection d'air : des experts vous en parlent.

LES BUSES À INJECTION D'AIR : UNE EFFICACITE DÉMONTRÉE

Description de l'essai

Stade d'application : 2 feuilles, volume de bouillie : 225 L/ha, pression : 2 bars



Jusqu'à 90% de réduction de dérive...

BUSES À FENTE

BUSES À INJECTION D'AIR



Répartition de la pulvérisation



Avec une bonne répartition de la pulvérisation...



Efficacité en sortie d'hiver



En préservant l'efficacité.

- ▶ En prélevée et post-précoce, la répartition de l'herbicide sera assurée par l'humidité du sol.
- ▶ Un sol bien préparé (non motteux et sans résidus de paille) est aussi un facteur clé de succès.

Syngenta France SAS - 12, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros.

RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832.

N° d'agrément MPO2249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

DAIKO®/ DATAMAR® - AMM N° 2110151 - Composition : 10 g/l clodinafop-propargyl * + 2.5 g/l cloquintocet-mexyl * + 800 g/l prosulfocarbe * - Danger - H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 - Contient du prosulfocarbe, du clodinafop-propargyl et du cloquintocet-mexyl. Peut produire une réaction allergique. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants, un vêtement de protection et des bottes appropriés pendant les phases de mélange, chargement et d'application de la préparation. Dans le cas d'utilisation d'un tracteur à cabine, le port de gants pendant l'application n'est nécessaire que lors d'interventions sur le matériel de pulvérisation. P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les arthropodes et les plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, implanter un dispositif végétalisé dans la zone non traitée de 20 m en bordure des points d'eau.

DEFI®/ SPOW®/MINARIX® - AMM N° 8700462 - Composition : 800 g/l prosulfocarbe * - Danger - H226 - Liquide et vapeurs inflammables. H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P280 Porter des gants en nitrile et des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux et du visage pendant toutes les opérations de mélange et chargement et de traitement.

P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P331 NE PAS faire vomir. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 à 20 mètres par rapport aux points d'eau.

© Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://www.agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées* : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr (*nouveau catalogue des usages).



syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.